

Les anarchistes italiens dans les Alpes-Maritimes et le Var à la fin du XIX^e siècle : le choix de la marginalité ?

Stéphane Mourlane



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/802>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

Pagination : 189-198

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Stéphane Mourlane, « Les anarchistes italiens dans les Alpes-Maritimes et le Var à la fin du XIX^e siècle : le choix de la marginalité ? », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 69 | 2004, mis en ligne le 10 mai 2006, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/802>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

Les anarchistes italiens dans les Alpes-Maritimes et le Var à la fin du XIX^e siècle : le choix de la marginalité ?

Stéphane Mourlane

- 1 Si l'historiographie de l'immigration italienne s'appuie sur le paradigme de l'intégration, les processus migratoires qu'elle met en son centre ne sont pas uniformes et linéaires. Certains de ces migrants transalpins n'ont pu s'extraire d'une marginalité sociale, véritable écueil de l'intégration vers lequel leur étrangeté, leur faible qualification ou encore leur isolement familial les pousse. Pour d'autres, une fois passé le cap de l'intégration sociale, l'engagement politique a pu les conduire à se maintenir dans une situation marginale.
- 2 Il n'est pas anodin, dans ces conditions, que la plupart des migrants aient fait de l'apolitisme un garant de leur insertion au sein de la société française. Le caractère revendicatif du militantisme ne s'accommode guère, en effet, du souci de se fondre dans la masse qu'impose le processus d'intégration. Certes, l'engagement au sein du mouvement ouvrier, majoritaire chez ceux qui ont choisi d'exprimer leur opinion politique, a pu au contraire accélérer ce processus¹. Toutefois, les autorités françaises, qui ont tôt fait de considérer que l'activité politique constitue une entorse aux règles de l'hospitalité, n'hésitent pas à recourir à l'expulsion comme arme de répression et de dissuasion². Le mouvement anarchiste qui se développe à la fin du XIX^e siècle constitue l'une des principales cibles en raison d'une idéologie et d'une activité jugée subversive et dangereuse.
- 3 Les Italiens ont joué un rôle de premier plan dans l'essor de l'anarchisme tant sur le plan international que du point de vue de son implantation en France. C'est dans ce pays que de grandes figures du mouvement, telles que Cafiero ou encore Malatesta, trouvent refuge afin d'échapper à la répression menée par les gouvernements de l'Italie unitaire et monarchique³.

- 4 Dans l'Hexagone, les anarchistes italiens se concentrent surtout dans la région parisienne, la région lyonnaise et sur le littoral méditerranéen⁴. Si leur présence est particulièrement remarquée à Marseille⁵, elle paraît plus discrète dans les départements voisins du Var et des Alpes-Maritimes qui accueillent pourtant une importante colonie italienne. En effet, aucune action d'éclat n'y est relevée. Pour autant, l'étude des anarchistes italiens dans ces deux départements n'est pas dénuée d'intérêt et donne à voir les « sans-grade » dans la banalité d'un quotidien souvent plongé dans l'ombre. En y braquant nos projecteurs, il paraît alors possible d'analyser les modalités et les déterminants d'une marginalisation à la fois choisie et imposée.
- 5 L'idéologie anarchiste incite ceux qui s'y reconnaissent et s'appliquent à la diffuser à s'inscrire dans une marginalité socio-politique. Si, pour reprendre l'expression de Sébastien Faure (l'un des animateurs du mouvement anarchiste français de la fin du XIX^e siècle) l'anarchisme s'apparente à un « *chaos d'idées* » au regard de ses nombreuses ramifications entre individualisme, mutualisme, collectivisme ou encore communisme, il existe un fond doctrinal commun qui remet en cause l'organisation sociale et politique.
- 6 En effet, l'idée centrale de l'anarchisme est que la société peut et doit être organisée sans l'autorité contraignante de l'État. Plus globalement, l'anarchisme répudie toute idée d'autorité comme étant contraire à la notion de liberté individuelle. Dans ces conditions, toutes les formes coercitives de l'autorité dont le pouvoir de l'État est la forme la plus achevée doivent être restreintes ou supprimées que ce soit l'Église, l'armée ou encore les entreprises dirigées par les capitalistes⁶.
- 7 Ce refus des cadres structurants de l'organisation socio-politique appelle à la non participation et donc à l'exclusion, notamment des procédures de représentation mises en œuvres dans un système démocratique. Ainsi se justifie le choix d'une stratégie révolutionnaire au détriment de la participation aux élections ou à toute forme de vie politique conventionnelle.
- 8 Ce refus des normes démocratiques conduit à faire prévaloir au sein l'opinion publique, l'idée que l'anarchie est synonyme de désordre, parfois de barbarie, causée par une petite minorité.
- 9 La faiblesse des effectifs inscrit inévitablement les anarchistes aux marges de la vie politique. Le dénombrement des anarchistes s'est toujours révélé une tâche ardue pour les historiens de l'anarchisme. L'historien est confronté aux mêmes difficultés que les services de police de l'époque, dont les rapports constituent la principale source. Le principal obstacle se situe dans la grande fluidité du milieu anarchiste, au sein duquel on circule beaucoup et ce, à l'échelle internationale. De ce point de vue, la frontière franco-italienne voit passer des flux incessants et les départements français limitrophes constituent des zones de passages plus ou moins temporaires pour les anarchistes italiens quittant la Péninsule.
- 10 Il est cependant possible de prendre la mesure du phénomène. Si on se place à l'échelle de l'Hexagone, à la fin du XIX^e siècle, le mouvement anarchiste compte environ un millier de militants actifs et environ 4500 sympathisants⁷. Les Italiens tiennent une part non négligeable au sein du mouvement puisque parmi les 1462 anarchistes étrangers recensés par les services de police entre 1894 et 1903, on compte 882 Italiens, soit un peu plus de 60 %⁸.
- 11 Dans le département des Alpes-Maritimes, « *les anarchistes sont presque tous italiens* » selon le ministère de l'Intérieur⁹. En 1893, la préfecture établit une liste d'une cinquantaine

d'individus italiens¹⁰. Ce chiffre n'a toutefois pas de valeur définitive puisqu'un dépouillement des dossiers individuels pour les années 1892-1894 indique que 98 anarchistes, sur les 107 recensés dans le département, sont nés en Italie¹¹.

- 12 Dans le département voisin du Var, la fluidité des effectifs est encore plus grande compte tenu, notamment, de l'importance de l'emploi saisonnier dans l'agriculture. Dans ces conditions, les autorités françaises ont les plus grandes peines à fournir des données statistiques¹². Les gendarmeries tâchent néanmoins de signaler la moindre arrivée dans leur territoire de compétence¹³. Le dénombrement de la population anarchiste d'origine italienne stable conduit à identifier un groupe très restreint d'une poignée d'hommes, surtout actifs dans le bastion ouvrier qu'est La Seyne-sur-mer¹⁴. À Toulon, ils ne seraient que trois¹⁵.
- 13 Lorsque l'on tente de brosser le portrait de ces anarchistes italiens, on peut percevoir si ce ne sont les traits d'individus marginaux, au moins ceux d'une population peu stable et à l'intégration mal assurée. Dans Alpes-Maritimes, ils sont pour la plupart jeunes, célibataires et récemment installés ou de passage. Leur situation professionnelle révèle également une certaine précarité¹⁶. Leur profil apparaît donc conforme à celui de la plupart des migrants dans la région à cette époque¹⁷. À l'évidence l'anarchisme trouve dans les populations déracinées un terreau fertile pour son recrutement.
- 14 Le profil des migrants transalpins ne va pas sans poser quelques problèmes dans la structuration du mouvement anarchiste. Ainsi, Giovanni Talchi, un typographe considéré par la police comme l'un des meneurs à Nice¹⁸, remarque que :
- « la plupart des nôtres sont de passage ; il y a en a qui séjournent 1 à 2 mois, d'autres 1 à 2 ans ; la majeure partie de ceux qui ont un domicile fixe et ont de la famille et par conséquent ne s'occupent du parti que d'une manière nonchalante »¹⁹
- 15 Il faut ajouter qu'en matière d'organisation l'anarchisme souffre d'une faiblesse quasi-congénitale, liée au refus de l'autorité, à une réticence profonde à s'organiser. Aussi n'y-t-il jamais eu de « parti » anarchiste, ni même de fédérations régionales. L'hebdomadaire *Le Révolté* définit de manière significative ce que doit être l'organisation anarchiste :
- « Nous ne croyons pas (...) aux associations, fédérations à long terme. Pour nous un groupement ne doit s'établir que sur un point bien déterminé d'une action immédiate : l'action accomplie, le groupement se réforme sur de nouvelles bases, soit entre les mêmes éléments, soit avec des nouveaux »²⁰.
- 16 De fait, le mouvement anarchiste demeure marginal tant du point de vue quantitatif, comme nous l'avons vu précédemment, qu'au regard de son influence dans la vie politique locale. Dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var, la structure du mouvement anarchiste italien est, en particulier, marquée par une grande instabilité et un caractère embryonnaire comme en témoigne l'exemple niçois²¹.
- 17 La plupart des groupes constitués à partir de 1884 ont une existence éphémère de quelques mois. Ainsi le groupe Cipriani (nom d'un chef historique du mouvement révolutionnaire italien), le seul à disposer d'un organe de presse, *Lo Schiavo* (l'esclave) n'a d'activité qu'entre le mois d'août et le mois de novembre 1887²².
- 18 Dans le Var, l'organisation est encore plus lâche. Les autorités françaises ne relèvent aucun groupe constitué²³. Seulement remarque-t-on quelques réunions à La Seyne-sur-mer dans un bar tenu par un Italien²⁴. Ces réunions constituent la principale activité des anarchistes italiens dans les deux départements. Elles sont pour la plupart consacrées à la lecture et au commentaire de la presse anarchiste française ou italienne. La propagande

constitue un autre aspect de cette activité, notamment à Nice, où les Italiens posent des placards sur les murs de la ville²⁵.

- 19 Le développement du mouvement anarchiste italien est, par ailleurs, entravé par le peu de contacts entretenus avec les militants français. Ainsi, au sein du « *groupe des Libertaires* », qui rassemble, à partir de 1897, une dizaine d'anarchistes niçois, un seul parmi eux est d'origine italienne et établi de longue date à Nice. La situation est identique dans le Var, où les anarchistes italiens demeurent isolés et ne s'agrègent pas aux groupes locaux qui se constituent.
- 20 En outre, à la fin du XIX^e siècle, les anarchistes italiens choisissent plus que jamais la voie de la clandestinité, avec pour conséquence de les inscrire un peu plus dans une marginalité à laquelle les présupposés idéologiques et la structure de leur mouvement semblent déjà les prédisposer.
- 21 Au début des années 1890, l'activité des anarchistes en France connaît un tournant avec la mise en œuvre de la « *charte de la propagande par le fait* » adoptée lors du Congrès de l'Internationale de Londres, en 1881²⁶. En recourant à l'action terroriste, les anarchistes accentuent leur mise au banc de la société. Si les Alpes-Maritimes et le Var n'ont pas été touchés par les attentats anarchistes, ceux-ci ont néanmoins contribué d'une part à alimenter l'imaginaire des militants, qui font des auteurs de ces attentats de véritables héros, et, d'autre part, l'imaginaire de l'opinion qui ne tarde pas à considérer tous les anarchistes comme des assassins potentiels.
- 22 La chronologie de cette vague d'attentats est bien connue. Elle est lancée en mars 1881 par l'assassinat du Tsar Alexandre II. En France, Ravachol, de son vrai nom Francis Claudius Koenigstein, est le premier à passer à l'acte dix ans plus tard et son procès, largement médiatisé, en fait, pour les anarchistes, une figure héroïque. Parmi les nombreux attentats perpétrés ensuite, la bombe lancée par Auguste Vaillant dans l'hémicycle de la chambre des députés, le 9 décembre 1893, marque tout aussi fortement les esprits.
- 23 Les échos de ces événements sont perceptibles dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var. Ils semblent susciter quelques velléités au sein du mouvement. Ainsi, des anarchistes italiens réunis à Nice se félicitent de l'action menée par Vaillant et évoquent l'éventualité de passer à l'acte à leur tour²⁷. La police prend très au sérieux ces rumeurs et accentue sa surveillance. De nombreux rapports envisagent la possibilité de voir des individus de la région se livrer à des actes terroristes. Sur la cinquantaine d'anarchistes recensés dans les Alpes-Maritimes à l'occasion d'une grande enquête nationale lancée à la suite de l'attentat de Vaillant, la préfecture considère que dix-sept d'entre eux sont dangereux²⁸.
- 24 L'assassinat du président de la République, Sadi Carnot, le 24 juin 1894 à Lyon, est plus lourd encore de retentissements et de conséquences pour les anarchistes italiens. L'auteur est, en effet, l'un des leurs : Santo Jeronimo Caserio, un apprenti boulanger résidant à Sète, qui s'est précipité sur le landau du président un poignard à la main et au cri de « *vive l'anarchie !* »²⁹. Ce geste trouve des prolongements bien au-delà des milieux anarchistes italiens. En effet, l'ensemble de la colonie italienne en est rendue responsable comme en témoignent les manifestations xénophobes organisées à Lyon et au cours desquelles des commerces tenus par des Italiens sont saccagés et pillés. Nombreux sont d'ailleurs les Italiens à quitter la France à ce moment, par crainte de représailles. En outre, la psychose de l'attentat atteint son apogée et la police « *voit des anarchistes*

partout ». La presse relaie ce sentiment. *Le Figaro* titre, en janvier 1894, son supplément littéraire : « *Le péril anarchiste* »³⁰.

- 25 L'heure est à la rumeur, parfois alimentée par les autorités consulaires italiennes. Ainsi, le vice-consulat d'Italie à Toulon fait savoir au préfet du Var que, selon des informations en provenance de New York, des « *anarchistes de France et d'Italie attenteront sûrement à la vie d'Émile Loubet et du Roi d'Italie* » lors de la visite officielle du président français à Rome³¹. La police toulonnaise suspecte immédiatement l'un des rares anarchistes italiens de la ville avec une précipitation qui témoigne de l'atmosphère de frénésie qui prévaut à ce moment.
- 26 Dans ces circonstances, il est vrai, les services du ministère de l'Intérieur appellent à la plus grande fermeté. Il est ainsi demandé, dans un premier temps, aux préfets de « *faire connaître d'urgence, par un rapport circonstancié, si des anarchistes sont constitués en groupe ayant une organisation déterminée* »³².
- 27 Les préfets des Alpes-Maritimes et du Var ne tardent pas à faire parvenir les résultats de leur enquête³³. Mais, il ne s'agit là que d'une première étape d'un processus coercitif. En effet, les préfets sont ensuite invités, toutes les fois que cela paraîtra nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique, à opérer des perquisitions chez les anarchistes »³⁴. En outre, le ministère estime que « *il y a lieu d'expulser tous les étrangers professant ou affichant des opinions anarchistes ou révolutionnaires* »³⁵. Cette injonction ne fait que confirmer et accentuer une pratique déjà à l'œuvre localement envers les Italiens. En effet, dès le mois de mai 1892, le procureur de Nice considère, à l'occasion de l'arrestation d'une dizaine d'anarchistes, que si « *l'information n'a pas permis d'établir de façon suffisante le crime d'association de malfaiteurs [...] en ce qui concerne les Italiens, il est nécessaire de provoquer un arrêté d'expulsion* »³⁶.
- 28 Suivant ses recommandations, cinq arrêtés d'expulsion sont prononcés. Dans le département, une dizaine d'autres expulsions interviennent au cours de l'année suivante. En 1894, les instructions du ministère de l'Intérieur sont suivies à la lettre et ce sont 32 Italiens qui sont expulsés, pour la plupart sur de simples présomptions de culpabilité³⁷. Les Italiens sont d'autant plus menacés qu'ils sont soumis à une surveillance croisée des autorités de Paris et de Rome à partir de 1898³⁸.
- 29 Le résultat de cette politique répressive est de pousser un peu plus encore les anarchistes italiens dans la marginalité. Entre les expulsions effectives et le frein que constitue cette menace sur le recrutement de nouveaux « *compagnons* », le milieu anarchiste italien est victime d'une véritable saignée. À l'extrême fin du XIX^e siècle, ils ne sont plus, dans les Alpes-Maritimes, qu'une dizaine et leur activité est insignifiante.
- 30 Par ailleurs, leur image de marginaux se renforce, tout comme la répression, lorsque certains anarchistes se singularisent par le recours à « *l'illégalisme* » qualifié également de « *reprise individuelle* ». Certes, aucun Italien de la région ne suit l'exemple de la bande à Bonnot en se livrant au « *vol pur et simple* » au nom d'impératifs révolutionnaires³⁹. Mais ils font les frais des exactions d'un de leur compatriote à Paris qui défrayent la chronique⁴⁰.
- 31 L'affaire conduit inévitablement à faire, dans l'opinion, de tous les anarchistes des malfaiteurs, déviant aux normes de la société, comme en témoigne de nombreux rapports de police.
- 32 À l'issue de cette étude, il apparaît que les anarchistes italiens dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var présentent plusieurs traits de la marginalité. Cette marginalité

est tout d'abord choisie au regard des ressorts idéologiques et du cadre organisationnel sur lesquels ils s'appuient. Elle est également imposée par la faiblesse des effectifs qui interdit au mouvement toute action d'envergure et nuit à son audience. Elle est enfin attribuée dans l'ordre des représentations sociales. Il est significatif, de ce point de vue, de constater que le premier travail scientifique sur les anarchistes en général soit le fait d'un anthropologue criminaliste, italien de surcroît, Cesare Lambroso⁴¹. Certes, le recours à la violence terroriste et au banditisme incite à la criminalisation du phénomène. Il reste que ce type de comportement ne concerne qu'une petite minorité et qu'aucun cas n'est à relever dans les Alpes-Maritimes et le Var. Pourtant, les militants italiens de ces départements y sont étroitement associés par les autorités.

- 33 Dans ce contexte, l'adhésion au mouvement anarchiste constitue indiscutablement un obstacle supplémentaire à l'intégration socio-politique. En effet, les anarchistes italiens s'exposent à la menace d'une double marginalité nationale et politique et risquent l'exclusion de la société d'accueil par le biais des mesures d'expulsion. Pour les rares qui y échappent, l'intégration passe par le renoncement à toute activité politique ou par une réorientation de leur engagement vers des partis ou des syndicats d'inspiration socialiste qui, tout en véhiculant un discours révolutionnaire, n'en sont pas moins insérés dans le tissu socio-politique traditionnel.
- 34 C'est par le biais de ces organisations que les militants italiens pourront, au siècle suivant, non sans quelques difficultés toutefois⁴², concilier engagement politique et intégration sociale⁴³.

NOTES

1. - Voir notamment P. Milza, « Aspects politiques de l'immigration italienne en France de 1861 à 1914 », *Risorgimento*, 1-2, 1983, p. 59-75 et R. Paris, « Les Italiens et le mouvement ouvrier français de 1870 à 1915 » in A. Bechelloni, M. Dreyfus, P. Milza (dir.), *L'Intégration italienne en France*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 59-69.

2. - Voir C. Withol de Wenden, *Les Immigrés et la politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1988.

3. - Sur l'évolution générale de l'anarchisme, voir J. Maitron, *Le Mouvement anarchiste en France*, Paris, F. Maspero, 1983.

4. - P. Milza, « Aspects politiques... », *op. cit.*, p. 66.

5. - P. Milza, *Français et Italiens à la fin du XIX^e siècle*, Rome, Ecole française de Rome, 1981, vol. II, p. 877-878 et E. Temime (dir.), *Histoire des migrations à Marseille*, Edisud, t.2, p. 110-113.

6. - *Dictionnaire de la pensée politique. Hommes et idées*, Paris, Hatier, 1989, p. 21.

7. - J. Maitron, *op. cit.*, p. 124.

8. - P. Milza, *Français et Italiens...*, *op. cit.*, p. 865.

9. - Archives nationales (AN), F7 12504 : tableau des anarchistes par département, sd.

10. - AN, F7 12507 : direction de la sûreté générale, préfecture des Alpes-Maritimes, Nice, 27 décembre 1893. Voir également : Archives des Alpes-Maritimes (ADAM), 4M1383 : états signalétique d'anarchistes de passage ou en résidence permanente dans le département.

11. - U. Martinez, *Le Mouvement anarchiste dans les Alpes-Maritimes d'après les dossiers de police 1884-1904*, mémoire de maîtrise, Université de Nice, 1974, p. 116-117.
12. - AN, F7 12504 : tableau des anarchistes par département, sd.
13. - Archives départementales du Var (ADV), 4M41/3 : gendarmerie de Carnoules, 14 novembre 1903.
14. - ADV 4M41/3 : Rapport de police, La Seyne sur mer, 8 décembre 1902.
15. - AN, F7 12507 : direction de la sûreté générale, préfecture du Var, 27 décembre 1893.
16. - U. Martinez, *op. cit.*, p. 117-120.
17. - S. Fabre, « La colonie italienne de Nice (1860-1914) », *Recherches régionales*, n°2, 1988.
18. - ADAM, 4M1329 : dossiers individuels.
19. - Cité in U. Martinez, *op. cit.*, p. 125.
20. - *Le Révolté*, 13-26 septembre 1885, cité in J. Maitron, *op. cit.*, p. 118.
21. - Voir U. Martinez, *op. cit.*
22. - L. Bettini, *Bibliografia dell'anarchismo*, vol. I., t. 2, Firenze, CP editrice, 1976, p. 92-93.
23. - AN, F7 12504 : tableau des anarchistes par département, sd.
24. - ADV, 4M41/4 : rapport de police, La Seyne sur Mer, 27 février 1906.
25. - ADAM, 4M0488 : placards anarchistes.
26. - J.-N. Jeanneney, « Anarchistes : "la propagande par le fait" », *L'Histoire*, n°259, novembre 2001, p. 80-81.
27. - U. Martinez, *op. cit.*
28. - AN, F7 12507 : direction de la sûreté générale, préfecture des Alpes-Maritimes, Nice, 27 décembre 1893.
29. - J. Sagnes, « Complot contre Sadi Carnot », *L'Histoire*, n°177, mai 1994, p. 76-78.
30. - AN F7 12507.
31. - ADV, 4M41/3 : vice-consulat d'Italie à Toulon, 18 avril 1904. Pour les Alpes-Maritimes, voir également ADAM 0488 : rapports de police à l'occasion des visites du président de la république (1898-1906).
32. - AN, F7 12512 : instructions relatives à la surveillance des anarchistes, 13 décembre 1893.
33. - ADAM, 4M1383 : états signalétique d'anarchistes de passage ou en résidence permanente dans le département.
34. - AN, F7 12512 : instructions relatives à la surveillance des anarchistes, 19 février 1894.
35. - AN, F7 12512 : instructions relatives à la surveillance des anarchistes, 16 février 1894.
36. - AN, F7 12507 : cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, 8 juin 1892.
37. - ADAM, 4M 0581 : registre alphabétique et chronologique des expulsions (1886-1903).
38. - J. Maitron, *op. cit.*, p. 462. Il faut rappeler que les autorités italiennes agissent à la suite de l'assassinat du roi Humbert 1^{er} à Monza par un anarchiste, le 29 juillet 1900.
39. - A. Nataf, *La Vie quotidienne des anarchistes en France 1880-1910*, Paris, Hachette, 1986, p. 186.
40. - *Ibid.* : la police découvre chez le dénommé Pini, fondateur des groupes les « *Intransigenti* » à Paris, lors d'une perquisition le parfait arsenal de cambrioleur ainsi que des objets produits par de nombreux vols dans toute la France.
41. - C. Lambroso, *L'Anarchisme et ses héros*, 1894.
42. - S. Mourlane, « Migrations frontalières et engagement politique : les communistes piémontais et liguriens expulsés des Alpes-Maritimes (1922-1935) », *Cahiers de la Méditerranée*, n°58, juin 1999, p. 201-211.

43. - Sur la question en particulier des communistes italiens en France voir notamment : L. Castellani, « Un aspect de l'immigration italienne en France : les groupes de langue italienne au sein du PCF (1921-1928) » in P. Milza (dir.) *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, École française de Rome, 1986, p. 195-221 et S. Mourlane, « Le Parti communiste français et l'immigration italienne dans les années soixante », *Studi emigrazione*, 146, 2002, p. 415-426.

RÉSUMÉS

L'engagement politique peut être un facteur d'intégration mais aussi de marginalisation et d'exclusion pour certaines catégories de migrants. Les Italiens qui choisissent, au XIXe siècle, de s'engager dans les rangs de l'anarchisme en font l'expérience. L'idéologie défendue ou encore les modalités d'organisation du mouvement participent d'un processus de marginalisation. Le recours à l'action terroriste accentue le phénomène et suscite de nombreuses expulsions. Si les départements des Alpes-Maritimes et du Var ne sont pas touchés par la violence politique des anarchistes, les migrants italiens sont victimes des craintes qu'elle suscite dans l'opinion et auprès des autorités. Dans ces conditions, leur activité se déploie dans le cadre d'une marginalité à la fois choisie et attribuée.

Political engagement can be a factor of integration but also of marginalisation and exclusion for certain migrants categories. The Italians who choose, during the XIXe century, to engage in the rows of anarchism make the experiment of it. The defended ideology or the methods of organization of the movement takes part of a process of marginalisation. The recourse to the terrorist action emphasizes the phenomenon and causes many expulsions. If the departments of the Alpes-Maritimes and the Var are not touched by political violence of the anarchists, the Italian migrants are victims of fears caused in the opinion and near the authorities. Under these conditions, their activity is spread within the framework of one at the same time selected and allotted marginality.

INDEX

Mots-clés : marginalité, émigrés politiques, anarchistes italiens, terrorisme, France du sud-est

AUTEUR

STÉPHANE MOURLANE

C.M.M.C.